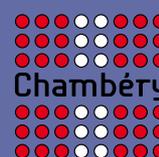




VILLE DE CHAMBÉRY

LE BUDGET PRIMITIF

20
13



BUDGET 2013 : UNE DYNAMIQUE MAINTENUE DANS UN CONTEXTE DE RIGUEUR

Les temps sont durs pour l'Europe, pour notre pays et pour la plupart des collectivités qui sont tenues par la loi de voter des budgets en équilibre. Ils sont durs également pour une part croissante de nos concitoyens confrontés aux effets quotidiens de cette crise qui perdure.

Le budget 2013 de la Ville de Chambéry a été bâti dans ce contexte qui nécessite exigence et rigueur.

Côté dépenses, il confirme les efforts de la Ville pour maîtriser ses charges de fonctionnement, en optimisant ses moyens, en modernisant ses méthodes et son organisation, et en redoublant de vigilance sur sa gestion. Ainsi il préserve les marges nécessaires pour garantir à la fois la qualité des services publics et le niveau soutenu de l'enveloppe des investissements, synonymes de développement de la ville et du soutien à l'emploi local. Tout en confortant la solidarité entre nos concitoyens, par l'égalité des chances, la cohésion sociale, la priorisation des actions bénéficiant aux plus fragiles. Enfin, il maintient l'enveloppe globale des aides au monde associatif. Côté recettes, il respecte l'objectif de ne pas augmenter cette année les taux d'imposition communaux (taxes foncières et taxe d'habitation), en assurant le maintien du niveau de l'emprunt et de l'encours de la dette.

En d'autres termes, ce budget prépare l'avenir, avec les nouvelles réalisations et actions qui contribuent au développement de la ville et à l'amélioration de la qualité de la vie. Il consolide la cohésion sociale et l'égalité des chances, et reste conforme aux priorités affichées en faveur de l'emploi local et de la solidarité.

Il se caractérise également cette année par plusieurs indicateurs encourageants.

- il reste globalement en progression, quand le paysage international et national reste en attente de croissance
- il préserve une capacité d'épargne en augmentation par rapport à l'an passé, confortant les marges de manœuvre pour l'avenir
- il respecte le cadrage pluriannuel des dépenses et des recettes voté par le conseil municipal en 2011, pour la période allant jusqu'en 2014
- enfin, il affiche le dynamisme de notre ville avec une augmentation de la base fiscale (valeur des biens et nombre de logements), et une progression de la population (+ 912 habitants pour l'année 2012 selon l'Insee).

Ainsi, il maintient pour notre ville et pour ses habitants une dynamique en dépit d'un contexte peu favorable.

Il est le fruit d'un travail exigeant, rigoureux et d'arbitrages pointus définissant les priorités, et parfois de remises en question. Je remercie tous ceux qui, dans les services, à la direction générale, parmi les élus, ont apporté leur contribution à cette démarche et ont répondu aux exigences imposées par la crise. Et avec eux, tous nos concitoyens qui partagent le sens des efforts engagés.

BERNADETTE LACLAIS,
MAIRE DE CHAMBÉRY, DÉPUTÉE DE LA SAVOIE



EMPLOI, SOLIDARITÉ, LES DEUX PRIORITÉS

Le budget 2013 s'articule autour de deux priorités :
le soutien à l'activité économique et l'emploi, et la solidarité.

LE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET À L'EMPLOI

L'enveloppe d'investissements est portée à 18.68 M€, en progression de 10 % par rapport au BP 2012.

Ces investissements représentent autant de crédits injectés dans l'économie locale, synonymes d'emploi pour les entreprises, et d'amélioration des équipements publics et du cadre de vie pour les habitants.

En 2013, les acquisitions de matériels et mobiliers passent de 900 k€ à 1 250 k€ et l'enveloppe des grosses réparations (patrimoine communal) de 2 695 k€ en 2012 à 3 293 k€ en 2013.

Parmi les principales opérations on retiendra la prééminence accordée aux opérations de la rénovation urbaine avec un total de dépenses prévu à 4,96 M€, la poursuite de la rénovation de la dalle de la Leysse (2,06 M€), et l'aménagement du passage traversant entre la rue derrière les murs et la rue Jean-Pierre Veyrat.

La poursuite des équipements de la ville et de ses quartiers contribue à la qualité de vie, et au développement de son attractivité pour les nouveaux habitants et les acteurs économiques, deux moteurs essentiels pour assurer une croissance continue, traduite en 2012 par une augmentation de la population de 912 habitants (59 184 selon le dernier recensement de l'Insee).

SOLIDARITÉ À TOUT ÂGE ET COHÉSION SOCIALE,

Dans le contexte très contraint qui marque cet exercice, Le budget primitif 2013 confirme, par ses choix d'investissement comme dans les moyens de fonctionnement des services à la population, la priorité accordée par la Ville aux actions renforçant la solidarité et l'attention aux publics les plus fragiles quel que soit leur âge, et la réalisation des équipements contribuant à l'équilibre et la cohésion sociale dans tous les quartiers. Quelques illustrations :

Petite enfance :

Les crédits de fonctionnement sont en augmentation globale, avec des créations de places supplémentaires en multi-accueil (Arche des Galopins et île au Trésor) et la rénovation de la structure des Diablotins à Bissy, qui permettra de créer de nouvelles places.

Education :

l'exercice intègre une nouvelle majoration des crédits scolaires par enfants (+ 1€) ainsi que la prise en charge en année pleine de la progression des aides en faveur des tranches de quotients familiaux les plus faibles pour les départs en classes de découverte, et des aides à la restauration scolaire. Les crédits de fonctionnement du service éducation augmentent globalement de + 3,04 %. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires se fera à l'issue de la période de concertation en cours.

Enfance / jeunesse :

La ville poursuivra l'accompagnement des centres sociaux et maisons de l'enfance.

Associations :

la progression globale des subventions à périmètre constant est maintenue à la hausse (+ 0,7 %).

Personnes âgées/ Action sociale :

l'exercice 2013 intègre en année pleine le service d'aide à domicile pour les malades d'Alzheimer, et le lancement des chantiers de réalisation de l'équipement la Corolle (accueil temporaire de malades d'Alzheimer) et de l'Ehpad de Bissy. La subvention au CCAS est ainsi majorée de + 5,6 %. Par ailleurs, les subventions aux secteurs action sociale et handicapés sont en progression également. Elles représentent un montant de 250 000 €.

Cohésion sociale

Dans l'enveloppe des investissements, les opérations au titre de la rénovation urbaine des quartiers des Hauts-de-Chambéry (dont Chantemerle) et du Biollay demeurent une priorité, avec un montant de 4,96 M€



BUDGET PRIMITIF 2013 HUIT POINTS A RETENIR

Proposé à hauteur de 123,1 M€ (dépenses réelles), ce budget primitif prolonge les orientations des années précédentes, en tenant compte du contexte de crise et des priorités décrites ci-dessus.

Le respect du cadrage pluriannuel.

En avril 2011, le conseil municipal avait adopté une programmation pluriannuelle pour les années 2011-2014. Ce cadre est respecté. Le montant total des opérations réelles de l'exercice est en progression par rapport à 2012, (hors comptes de tiers). Avec 89,85 M€ en fonctionnement et 33,20 M€ en investissement, cette évolution maintient la Ville de Chambéry dans une dynamique positive, qui respecte les objectifs en recettes et en dépenses, en investissement comme en fonctionnement.

Un niveau d'épargne qui progresse.

L'excédent dégagé de la section de fonctionnement pour être reversé à la section d'investissement, qui constitue l'épargne de la Ville, passe de 7,3 M€ prévus en 2012 à 7,7 M€ cette année, contribuant d'autant au niveau des investissements sans augmenter l'encours de la dette.

Une dette maîtrisée.

L'encours de la dette sera maintenu à 125,2 M€, (125,4 M€ en 2012, et 125,5 M€ en 2011). L'appel à l'emprunt prévu pour 2012 ne sera pas supérieur aux remboursements d'annuités conformément à l'objectif de stabiliser la dette.

Les taux d'imposition n'augmentent pas :

Le BP 2013 prévoit une stabilisation des taux d'imposition de la commune (taxes foncières et taxe d'habitation) pour la deuxième année consécutive après l'augmentation intervenue en 2011 (La seule en 18 ans). A situation inchangée, la seule évolution constatée sur les feuilles d'imposition par les ménages chambériens tiendra à l'augmentation forfaitaire des bases d'imposition inscrite dans la loi de finances pour tenir compte de l'inflation.

Un signe de dynamisme.

L'année 2012 a vu progresser les bases d'imposition calculées sur le nombre et la valeur des biens

(quantité et qualité des constructions et des équipements...), quand le recensement Insee faisait état dans le même temps, pour cette nouvelle année, d'une augmentation de la population (+ 912 habitants supplémentaires). Cette évolution entraîne, sans augmentation des taux pour les contribuables, une progression du produit fiscal de 3,4 % par rapport à l'an passé. Elle traduit les efforts entrepris pour l'attractivité et le développement de la ville.

Un contexte de crise toujours très contraint.

Le dynamisme des bases d'imposition compense en partie l'évolution à la baisse des recettes de fonctionnement provenant des subventions et dotations des partenaires institutionnels de la ville (Etat, Région, Département), dans un contexte de stabilisation des ressources en provenance de l'agglomération.

la maîtrise des dépenses de fonctionnement

La contraction de certaines recettes et les attentes accentuées par la situation de crise amènent la Ville à rester très vigilante sur l'évolution des dépenses de fonctionnement. Leur progression est limitée à + 1,3 %, grâce à la poursuite de la modernisation et la rationalisation des méthodes et outils de travail (dématérialisation, économies d'énergie, informatique, gestion des locaux...). Concernant les charges de personnel (56,8 % des dépenses réelles de fonctionnement), l'évolution vise à préserver la qualité du service public et les conditions de travail, tout en recherchant la meilleure adaptation des moyens aux missions. L'enveloppe pour 2013 (+ 1,5 % par rapport au BP 2012) tient compte des évolutions de carrières, de la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire des agents, et de la réduction de la précarité au sein du personnel avec 25 postes titularisés en 2013.

Le soutien au monde associatif.

L'enveloppe globale des subventions et participations à la vie associative et aux partenaires, sous toutes ses formes (aides indirectes, mise à disposition d'équipements, locaux, matériel, personnel...) est de 14,161 M€ (+1,67 %).



LES PRINCIPALES OPERATIONS EN 2013

LES PRINCIPAUX CHANTIERS PRÉVUS EN 2013 :

Dans le Budget primitif de la Ville de Chambéry l'enveloppe d'investissements est portée à à 18,68 M€.

Enveloppe grosses réparations (patrimoine communal) : 3,3 M€

On trouve notamment dans cette enveloppe, les crédits inscrit pour les travaux de voirie (450 000 €), dans les écoles (420 000 €), l'éclairage public (200 000 €), l'accessibilité des bâtiments communaux (150 000 €), les aménagements de quartiers, mises en conformité, réhabilitations...

Principales opérations lancées ou poursuivies en 2013 :

Culture

Remplacement plateforme élévatrice Espace Malraux :	450 000 €
---	-----------

Enfance

Restructuration structure petite enfance des Diablotins :	60 000 €
---	----------

Rénovation urbaine

Liaison secteurs Pré de l'Ane/Champagne/Nord des Combes :	1 400 000 €
Liaison Aoste-Combes, square Zamenhof :	450 000 €
Restructuration Centre social d'animation du Biollay (CSAB) :	300 000 €
Pole service public Chantemerle :	300 000 €
Aménagement parc urbain berges de l'Hyères Biollay :	200 000 €

Equipements sportifs

Locaux rugby stade Mager :	100 000 €
Remplacement pelouse synthétique stade Boutron :	260 000 €

Espaces publics, voirie

Réparation dalle et découverture de la Leysse :	2 065 000 €
Requalification de la place d'Italie :	1 000 000 €
Passage traversant vers rue JP Veyrat :	310 000 €
Éco-quartier site ancienne usine Vétrotex (procédure sélection) :	390 000 €
Aménagement carrefour Croix-Rouge rte St-Saturnin :	280 000 €

Patrimoine historique

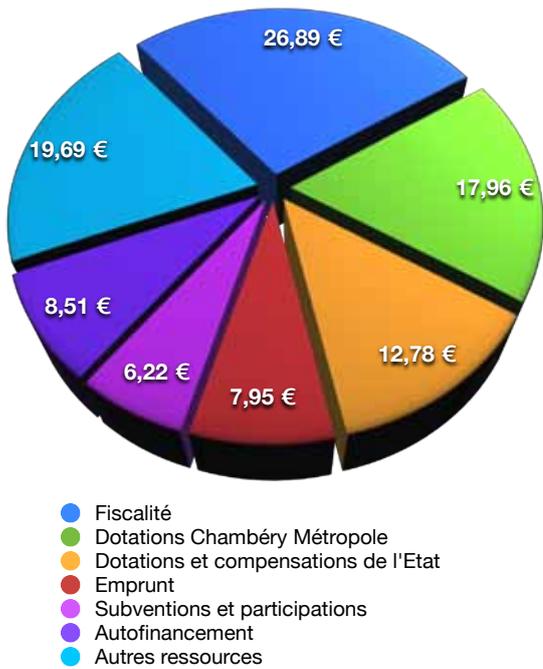
Rénovation Fontaine des Eléphants :	100 000 €
-------------------------------------	-----------

Sécurité

Sécurisation falaises des Monts et de la Calamine :	357 000 €
---	-----------

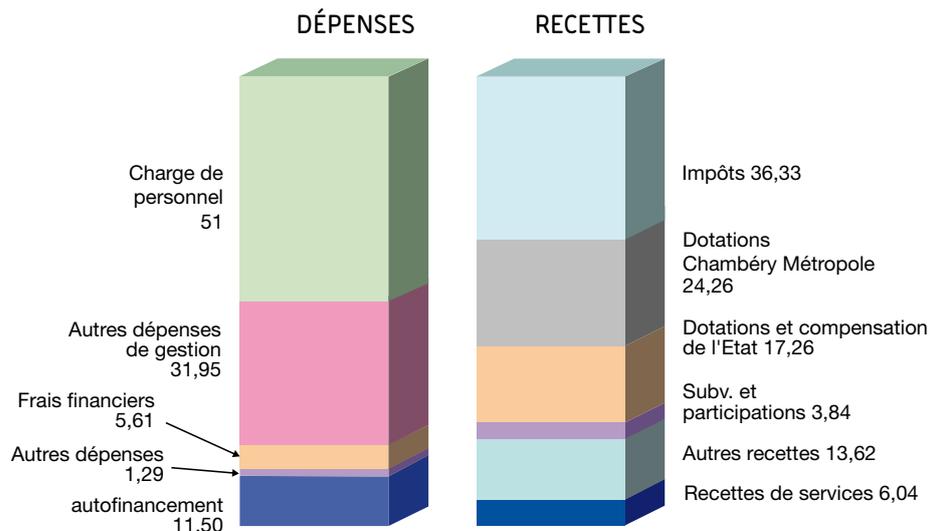


D'OÙ VIENT L'ARGENT ? (POUR 100€)

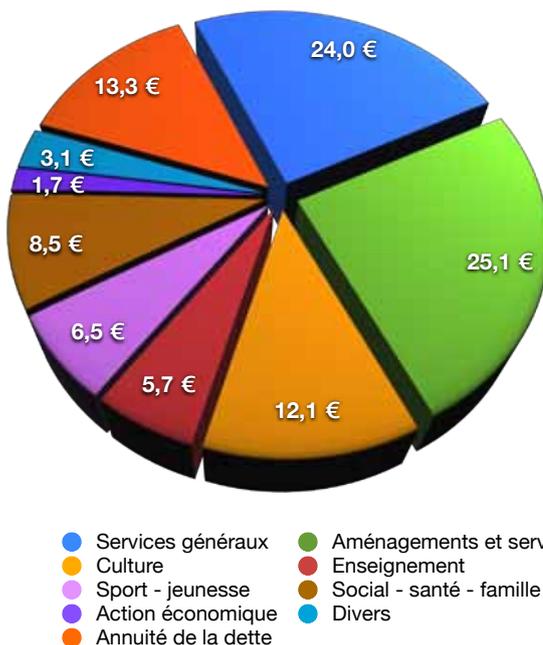


BUDGET 2013 = 135,09 M€ (hors compte de tiers, en M€)

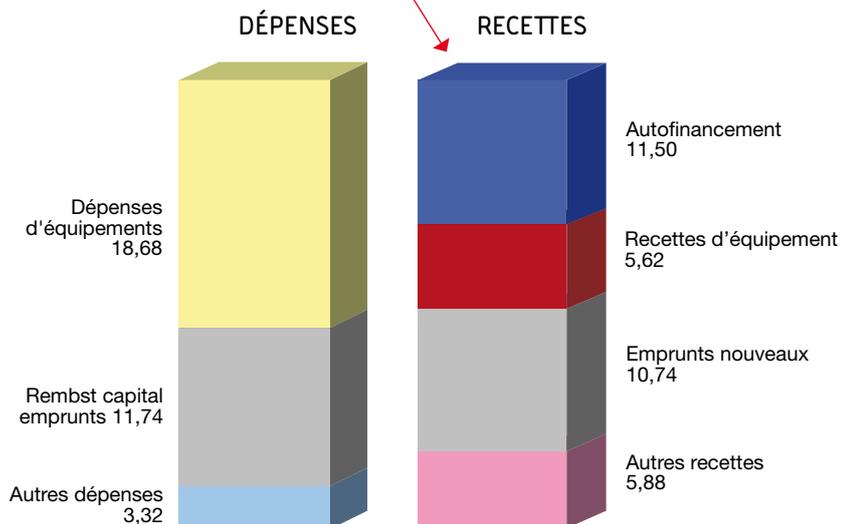
FONCTIONNEMENT : 101,35 M€



OÙ VA L'ARGENT ? (POUR 100€)



INVESTISSEMENT : 33,74 M€





SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2013, PAR SECTEURS

Administration générale, patriotisme	14 585 €	Enfance	1 450 892 €
Relations internationales	128 850 €	Jeunesse	1 415 400 €
Action sociale	322 904 €	Vie de quartier - animation	149 782 €
Sports	1 665 450 €	Tourisme	438 366 €
Culture	2 427 754 €	Communication	2 000 €
Petite enfance	118 000 €	Emploi insertion	41 500 €
Éducation	42 800 €	Développement durable	39 160 €
Politique de la ville	236 558 €	Vie animale	43 050 €
Total subventions			8,57 M€

RATIOS

RATIOS PAR HABITANT
(source Direction générale des collectivités locales – ministère de l'Intérieur)

	VILLE DE CHAMBÉRY PRÉVISION BP 2013	STRATE COMMUNES DE 50 000 À 100 000 HAB (ANNÉE 2012)
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT / HABITANT	1518 €	1395 €
DÉPENSES DE PERSONNEL / HABITANT	862 €	784 €
RECETTES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS ETAT ET AUTRES PARTENAIRES / HABITANT	357 €	425 €
CONTRIBUTION DIRECTES / HABITANT	614 €	626 €

REPÈRES

CHAMBÉRY EN QUELQUES CHIFFRES 59 184 habitants (recensement Insee)

0 % : les taux d'imposition n'augmentent pas en 2013 à Chambéry

3,8 millions € de subvention versée par la Ville au CCAS (Centre communal d'action sociale)

12,117 Millions € d'aides directes et indirectes aux associations chambériennes

125,4 Millions € : dette, capital restant dû au 1^{er} janvier 2013

4 % : taux moyen des emprunts payés en 2012

37 écoles publiques (maternelles et élémentaires) et accueillant **4720** élèves

220 ha d'espaces verts entretenus (y compris sportifs), 15 000 arbres, 130 massifs fleuris

742 219 prêts de documents (bibliothèques et médiathèque)

106 286 accueils à la demi-journée dans les maisons de l'enfance

81,2 % : le taux de fréquentation des structures petite enfance de la ville de chambéry en 2012

150 km de voirie et 200 km trottoirs

580 540 € de participation de la Ville versée aux bailleurs sociaux (SAiem, Chambéry Alpes Habitat...) pour des loyers plus accessibles en direction des ménages les plus modestes

122 000 h d'utilisation des **83 équipements sportifs municipaux** (stades, gymnases...) par les associations et les scolaires

268 865 repas servis dans les restaurants scolaires des écoles publiques de Chambéry pendant l'année scolaire 2011-2012

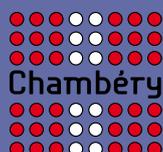
77 379 démarches et actes divers (état civil, déclarations, recensement,...) effectués dans les six mairies de quartier

694 associations subventionnées ou aidées

POUR PLUS D'INFOS :
Voir sur www.chambery.fr,
L'ensemble des documents budgétaires est disponible à la direction des finances de la Ville,
145 rue Paul Bert.

BUDGET PRIMITIF 2013

Ville de chambéry
Hôtel de ville
bp 1105
73011 CHAMBERY Cedex
Tél. 04 79 60 20 20
chambery@mairie-chambery.fr
www.chambery.fr



Le détail de ce budget primitif 2013 est en ligne sur www.chambery.fr